



EXTRAIT N°28/2026 DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 27 AVRIL 2026

Date de la
convocation :
Le 20 avril 2026

Nombre de
conseillers
municipaux
En exercice 33

En début de séance :

Présents 27
Procurations 2
Absents 4
Excusés 0

En cours de Séance :

Présents 29
Procurations 2
Absents 2
Excusés 0

L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept du mois d'avril, le Conseil Municipal convoqué en session extraordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint-Joseph sur convocation, sous la présidence du maire, M. MONPLAISIR Yan

PRESENTS :

Adjoints : M. ADELE Claude, Mme MIEVILLY Eliane, M. CRETINOIR Joël, Mme CATHERINE Marie-Lyne, Mme DUBO Corinne, M. CACLIN Laurent, Mme CAVALIER-DOURE Sandrine, M. ROSELET Jean-Christophe, Mme DUCADOS Anne-Caroline

Conseillers municipaux : Mme LAMIN Marie-Josée, Mme LEGIEL Eliane, Mme MARLIACY Danielle, Mme MENCE Marielle, M. ARETO Joseph, M. THELESTE Johan, M ADELAIDE Michel, M. ADELE Lionel, M. MELINARD Quincy, Mme COSTIER Luciane, Mme PARFAIT Maëllie, M. LARAIRIE Ruddy, Mme Stéphanie BATIZA, M. SAINT-HONORE Laurent, Mme JEANNE-ROSE Laurence, M. GIBOYAU Jean-Claude, Mme LAMARTINIERE Nadine, M. HERELLE Tedy, Mme XAVIER Oriane.

ABSENTS EXCUSES : M. CIDOLIT Bertrand, (procuration à Mme CAVALIER-DOURE), M. NAPOLY Raymond (procuration à M. CRETINOIR Joël)

ABSENTS NON-EXCUSES : Mme CARDOU Josiane, M. PALIX Pierre

ASSISTANTS M. Pascal QUIONQUION (DGS), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), M. Steeve SAINT-ELIE (DGSA2), M. Stephan GLANIOS, (assistant DST), M. Erman OZIER-LAFONTAINE (service marché).

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à seize heures et cinquante-cinq minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme CATHERINE Marie-Line pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

Accusé de réception en préfecture
972-219722246-20260427-28-2026-DE
Date de télétransmission : 05/05/2026
Date de réception préfecture : 05/05/2026

Accusé de réception en préfecture
972-219722246-20260427-28-2026-DE
Date de télétransmission : 05/05/2026
Date de réception préfecture : 05/05/2026

CONSEIL DE SURVEILLANCE DU CHU DE LA MARTINIQUE

Le maire expose :

En vertu :

- des dispositions contenues dans le code général des collectivités article 2121-33
- de la loi modifiée n°82/213 du 2 mars 1982
- décret 2010-361 du 8 avril 2010 relatif au conseil de surveillance des établissements publics de santé.
- du décret 96/945 du 30 octobre 1995 portant modification des conseils d'administration des établissements de santé
- de l'article B 714-2-6 du code de la santé publique,

la commune doit désigner un représentant afin de siéger au conseil de surveillance du centre hospitalier universitaire du chef-lieu de département.

.....
Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

DE DESIGNER Mme MENCE Marielle en vue de siéger au conseil de surveillance du centre hospitalier universitaire du chef-lieu de département

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 27 avril 2026

Certifié exécutoire compte
tenu de la transmission
en préfecture

 **Le Maire**
Yan MONPLAISIR

Accusé de réception en préfecture
972-219722246-20260427-28-2026-DE
Date de télétransmission : 05/05/2026
Date de réception préfecture : 05/05/2026



Accusé de réception en préfecture
972-219722246-20260427-28-2026-DE
Date de télétransmission : 05/05/2026
Date de réception préfecture : 05/05/2026